

Depuis le commencement de 1924, chaque département transmet au Bureau Fédéral de la Statistique un état mensuel de son personnel et de sa rémunération, conformément à un plan adopté qui permet la comparaison entre les départements et d'une année à l'autre. L'institution de ce système fut précédée d'une investigation qui remonta jusqu'en 1912 et dont les résultats sont brièvement résumés dans le tableau 40.

Ainsi qu'on le verra par le tableau 40, le nombre de fonctionnaires et employés augmenta très rapidement durant la guerre, en raison de l'expansion des fonctions gouvernementales; par exemple, l'imposition de nouvelles taxes nécessitait de nouveaux percepteurs et la création de rouages tels que le Rétablissement des Soldats dans la vie civile et l'établissement des soldats sur le sol, nécessitait un nouveau personnel. Le maximum fut atteint en janvier 1920. On comptait alors 47,133 fonctionnaires et employés de l'Etat, nombre tombé à 39,592 en 1927. Ajoutons que, sur ce dernier nombre, 989 appartenant à la division de l'Impôt sur le Revenu et 1,945 appartenant au département du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, soit 2,934 en tout, remplissaient des fonctions d'une haute importance qui n'existaient pas avant la guerre. Enfin, en mars 1927, le ministère des Postes comptait 10,455 employés et agents que l'on devrait considérer plutôt comme le personnel d'une exploitation industrielle, puisqu'ils sont rémunérés au moyen des bénéfices réalisés par ce département et non pas à proprement parler par les contribuables. A lui seul, le service postal absorbait \$2,430,281 des \$6,570,400 payés en traitements, appointements et indemnités de vie chère en mars 1927, soit 36.99 p.c. du total.

La statistique des fonctionnaires et employés et de leurs traitements et appointements est maintenant établie mensuellement. Elle est beaucoup plus complète que précédemment puisqu'on y fait figurer différentes catégories d'employés, tels que ceux qui ne consacrent au service de l'Etat qu'une partie de leur temps, ou qu'une certaine saison, et enfin ceux qui sont rémunérés au moyen des émoluments de leur fonction, lesquels n'étaient pas compris dans le rapport publié en 1925; la plupart d'entre eux appartiennent au ministère de la Marine et des Pêcheries et au ministère des Travaux publics. Cependant, il reste encore sous la rubrique "non énumérés" d'assez nombreux employés dont le nombre ne peut être fourni mensuellement par le ministère, mais dont la rémunération figure dans le total mensuel des traitements et appointements du personnel que l'on verra au tableau 41.

40.—Relevé des fonctionnaires et employés de l'administration fédérale (permanents et temporaires) et de leurs traitements et appointements, au mois de janvier des années 1912-1927 inclusivement.

Année.	Fonctionnaires et employés.	Traitements et appointements.	Indemnité de vie chère.	Total, traitements et boni.
	nomb.	\$	\$	\$
1912.....	20,016	1,519,778	16,413	1,536,190
1913.....	22,621	1,780,703	22,569	1,803,272
1914.....	25,107	1,960,238	27,971	1,988,209
1915.....	28,010	2,268,700	32,167	2,300,867
1916.....	29,219	2,400,068	31,431	2,431,499
1917.....	32,435	2,673,767	29,167	2,702,934
1918.....	38,369	3,147,461	94,321	3,241,782
1919.....	41,825	3,552,686	557,882	4,110,568
1920.....	47,133	4,423,157	965,538	5,388,695
1921.....	41,957	4,414,669	861,973	5,276,642
1922.....	41,094	4,369,509	616,105	4,985,614
1923.....	38,992	4,268,357	463,470	4,731,827
1924.....	38,062	4,297,467	449,228	4,746,695
1925 ¹	38,645	4,473,470	166,461	4,639,931
1926 ¹	39,097	4,699,076	-	4,699,076
1927.....	39,440	4,786,615	-	4,786,615

¹ Les chiffres de janvier 1925-1927 ne sont pas strictement comparables à ceux des mois de janvier précédents, parce qu'ils embrassent différentes catégories d'employés qui ne figurent pas durant les treize années 1912-1924; mais le tableau 41 permet une exacte comparaison du personnel des différents ministères en mars 1926 et mars 1927.